



Assemblée des délégués 2022

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DE CHRISTOPHE MARCHAL , VICE-PRÉSIDENT DU CTIF

1) Rapport annuel : Commission des incendies de forêt

La Commission traite les sujets suivants :

- Leçons apprises, échange d'expériences : avec un accent sur l'échange pratique et la transmission d'informations aux organisations de lutte contre l'incendie et aux pompiers
 - Standardisation des tactiques, équipements, procédures en feux de forêt
 - Organisation et participation à des conférences (internationales, échanges d'expériences et de connaissances avec d'autres acteurs)
 - Simulation et TIC, nouvelles technologies (robots, drones, caméras, centres de commandement et de coordination, moyens aériens, GPS, SIG....)
 - Éducation et formation (meilleures pratiques, école, collège)
 - Promotion et relations publiques (sensibilisation des citoyens)
 - Projets européens et internationaux concernant les incendies de forêt
- *Président de la commission : Général Jean-Marc BEDOGNI (FR) ;*
- *Secrétaire de la commission : Mario STARČEVIĆ (HR). Mario a agi à titre de secrétaire de la commission pendant de nombreuses années. Ayant désormais de nouvelles responsabilités professionnelles, il ne conservera plus le poste de secrétaire.*

En 2022, la réunion de la commission des incendies de forêt CTIF a eu lieu pour la première fois de son histoire en Grèce dans la ville d'Athènes du 2 au 5 mai 2022. Le sujet de la réunion avait à voir avec les leçons tirées de l'incendie Saison 2021 en Grèce, le comportement extrême du feu et l'utilisation de la lutte aérienne contre les incendies de forêt.



Des représentants de la France, de la Suisse, de l'Autriche, de la Belgique, de la République tchèque, de l'Allemagne, de la Croatie, de la Bulgarie et de la Grèce y ont participé. Nous sommes très reconnaissants envers les pays qui nous ont aidés et nous les avons remerciés pour leurs commentaires.

La saison des incendies 2021 a été la saison des incendies la plus difficile à laquelle nous ayons dû faire face depuis 2007. Le comportement des incendies était extrême ; nous avons rencontré principalement des feux de cime dans les forêts de pins, principalement entraînés par des panaches, avec un degré élevé d'intensité de la ligne de feu, de vitesse de propagation, de longueur de flamme, d'activité de repérage, d'apparition de pyro cumulus, de courants descendants et de tornades de feu.

L'apparition de toutes les caractéristiques ci-dessus, même sans vent, a créé un comportement imprévisible des feux de forêt extrêmement dangereux pour la sécurité des citoyens, du personnel et de toutes les parties concernées. Faire face à de telles conditions et au comportement du feu est extrêmement difficile à contrôler.

La saison des incendies 2021 a été l'une des moins venteuses des 20 dernières années, la température moyenne était de 1,6 ° C supérieure à la normale, les précipitations en hiver et en été étaient bien inférieures à la normale. Cela nous a conduit à deux vagues de chaleur féroces, tant en termes d'intensité que de durée.

Nous avons eu une humidité relative inférieure à 10 % depuis le début du mois de juillet, ce qui nous a donné ces événements extrêmes de feu de forêt, qui ont fini par brûler plus de 101 000 hectares.

L'UE a mobilisé l'un des plus grands déploiements européens de pompiers et d'avions de l'histoire. Au total, 24 avions de lutte contre les incendies, 1301 pompiers et 277 véhicules de 22 pays du monde entier ont participé à la lutte contre les incendies de forêt en Grèce. Certains d'entre eux, où vous et nous sommes vraiment reconnaissants de votre aide.

La Commission CTIF pour les incendies de forêt a, au cours des années précédentes, travaillé de manière approfondie et persistante dans l'échange de connaissances, d'expériences et de points de vue sur la lutte contre les incendies de forêt et les incendies de forêt.

Malheureusement, à l'avenir, en raison de la crise climatique, nous continuerons à faire face à des phénomènes météorologiques extrêmes et à des températures très élevées pendant l'été. Cela aura un impact sur nos écosystèmes forestiers et augmentera les exigences qui pèsent sur nous en tant que

pompiers, tant sur le terrain que sur les forces aéroportées. Nous devons être plus vigilants; nous devons réagir plus rapidement, faire plus d'efforts et plus d'heures, non seulement en termes d'emploi, mais aussi de formation et de spécialisation accrue.

Les pompiers du monde entier font face aux mêmes dangers et défis, il est temps d'en parler et d'élargir nos horizons.

Le changement climatique est là, se produit en ce moment, nous devons nous concentrer et apprendre les uns des autres. Connaissant nos erreurs, connaissant nos réalisations, utilisant les nouvelles technologies et la science, nous pouvons être mieux préparés et plus efficaces face aux défis futurs. (Remerciements particuliers à Mme Zisoula Ntasiou pour le rapport).

Après le succès de la réunion d'Athènes, la commission attend déjà avec impatience sa prochaine réunion, qui se tiendra cette année à Valabre, en France, du 7^{au} 10 novembre.

Les thèmes proposés sont :

- a) COP et cartographie
- b) Équipement de protection individuelle
- c) Utilisation de drones pendant les feux de forêt
- d) Coordination aérienne et enquête
- e) Tactiques de lutte contre les incendies au sol

2) Rapport annuel : Commission des pompiers volontaires

Après plusieurs mois d'attente en raison de la pandémie de COVID, la commission a été relancée en 2022.

- *Président de la commission : Christoph WELTECKE (DE) ;*
- *Secrétaire de la commission : Raphael KOLLER (AT).*

Un grand merci à Hubert VETTER, ancien président de la commission. Hubert a animé la commission pendant de nombreuses années.

La Commission des sapeurs-pompiers volontaires de la CTIF s'est réunie virtuellement/en ligne pour sa septième réunion le 6 avril 2022.

Points discutés :

Introduction

- Bref historique de la Commission et de la passation de la présidence
- Souhaite se réunir deux fois par an afin de remplir les missions de la Commission
- 13 pays présents

II IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES POMPIERS VOLONTAIRES

- La pandémie est toujours en cours dans tous les pays : nécessité de discuter de la façon dont elle a affecté le travail des sapeurs-pompiers volontaires.
- Pays-Bas : établit un aspect positif de la pandémie car beaucoup plus de personnes se sont retrouvées disponibles pour la caserne des pompiers (ne pouvaient pas se rendre à leur travail actuel). Les a aidés et le font encore même si les restrictions sont désormais moins présentes.
- France : Le problème principal était de faire face aux services d'ambulance (tels qu'ils sont assurés par les pompiers) : nécessité d'adapter la procédure de transport d'urgence.

Implication des bénévoles dans les centres de vaccination et de dépistage : un défi qui a contribué à promouvoir le bénévolat chez les pompiers. Obligation actuelle pour un sapeur-pompier (bénévole ou professionnel) d'être entièrement vacciné : a entraîné une diminution d'environ 3 % des volontaires. Cependant, la question du Covid a été affrontée avec succès par les services d'urgence malgré le défi du volontariat.

- Estonie : Impact de la pandémie sur les activités de prévention habituellement assurées par des bénévoles.
- Pologne : souligne l'utilisation d'appareils numériques pendant la pandémie et l'importance de continuer à utiliser ces appareils afin de devenir plus efficace dans l'intervention d'urgence.
- Finlande : le nombre de jeunes participant au volontariat a diminué car les casernes de pompiers ont été fermées pendant la pandémie et aucune activité éducative n'a donc été organisée pour les jeunes ; mais plus d'adultes ont participé pour compléter le service de secours de base, ce qui a augmenté le nombre global de volontaires.
- Slovaquie : L'activité n'a pas été tellement affectée même si leur système est basé sur le volontariat ; grand impact du COVID sur le secteur de l'éducation et de la formation, en particulier pour les bénévoles et les jeunes. Souhaitent prendre des mesures supplémentaires pour pouvoir maintenir leurs activités à l'avenir et contrer une autre pandémie.

Discussion qui montre que le système de bénévolat est un succès ; mais il est encore trop tôt pour tirer des conclusions car la pandémie continue.

III DIRECTIVE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

- La brigade française a déjà lancé une initiative auprès de la Commission européenne concernant la protection du statut de volontaire ; La Fédération française des sapeurs-pompiers promeut une nouvelle directive sur l'engagement citoyen et le volontariat.
- Opportunité de la Présidence française du Conseil de l'UE et intérêt du projet de conclusions de la Commission européenne sur la protection civile face au changement climatique, qui souligne l'importance du volontariat.
- Pas sur le champ d'application de la directive sur le temps de travail ; nécessité de maintenir et de protéger le volontariat. Face à la menace : nécessité de travailler ensemble et de sensibiliser aux effets secondaires pour la Commission et le Parlement.
- Pays-Bas : Aucune différenciation entre les bénévoles et les professionnels, ce qui est un problème pour le Parlement néerlandais ; tous les sapeurs-pompiers ont été interrogés et 50 % des volontaires arrêteraient leurs activités s'il devait y avoir une différenciation entre eux et les professionnels.
- Pologne : il n'y a pas de réglementation concernant les bénévoles alors qu'il y en a une pour les professionnels.

- Finlande : idée de définir la lutte volontaire contre les incendies comme une activité publique dont l'indemnisation pourrait être versée sous forme de récompense et non de salaire ; pourrait aider à tracer la ligne entre la directive sur le travail et le volontariat.

Prochaine réunion de la commission des Volontaires : Durant les deux premières semaines d'octobre 2022, en Slovénie

3) Autres activités du Vice-président Christophe Marchal

a) Assemblée des délégués 2021

(Pour mémoire) : a organisé l'Assemblée des délégués du CTIF à Marseille en octobre 2021

b) Rencontre avec des députés européens

Organisation d'une réunion pour les membres du CTIF avec des membres du Parlement européen et M. SCHMITT, Commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux. La réunion a eu lieu le jeudi 17 février 2022 au Parlement européen à Strasbourg et était également disponible à distance.

Cet événement a été rendu possible grâce au soutien apporté par Mme Anne Sanders et à la contribution du CTIF.

Sujet de discussion :

Dans la plupart des pays européens, le système d'intervention d'urgence repose sur l'engagement désintéressé des pompiers volontaires, qui constituent l'essentiel des forces de lutte contre les incendies et de secours.

Les pompiers sont la pierre angulaire de la sécurité publique dans l'Union européenne : 3,5 millions d'hommes et de femmes engagés assurent chaque jour la sécurité des personnes et des biens. Ils exercent des missions vitales et essentielles à l'ossature, à la structuration et au bon fonctionnement de la société.

De plus, les bénévoles jouent un rôle clé dans la gestion des risques de catastrophe. Cela est encore plus vrai dans le contexte du changement climatique, qui tend à augmenter la fréquence et la gravité des événements météorologiques et climatiques.

Cependant, ce système est également fragilisé pour différentes raisons. Cela est particulièrement vrai dans le cadre de la directive 2003/88/CE (directive sur le temps de travail) : le 21 février 2018, la Cour de justice de l'Union européenne a rendu une décision préjudicielle sur un litige connu sous le nom de « affaire Matzak ». La CJUE a estimé que même en tant que volontaire, M. Matzak devait être considéré comme un "travailleur".

Dans plusieurs États membres de l'UE, les tribunaux régionaux ou nationaux ont suivi l'approche de cette jurisprudence, qui, dans la pratique, affaiblit le volontariat dans les services d'incendie et de secours.

Par conséquent, l'objectif de cette réunion est de discuter au niveau de l'UE afin de réfléchir aux différentes manières de préserver le volontariat et l'engagement civique dans la protection civile.

c) Rencontre avec la CE à Bruxelles

J'ai participé à la réunion du comité exécutif du CTIF avec M. Janez LENARČIČ , commissaire européen à la gestion des crises et à l'aide humanitaire, le 04 mars 2022. J'ai expliqué et souligné au commissaire la menace de la directive européenne sur le temps de travail (WTD) en ce qui concerne les volontaires encore être en mesure de remplir leurs engagements envers leurs fonctions de pompiers volontaires.

d) Association fédérale autrichienne des pompiers

Je suis allé à la journée des pompiers de l'Association fédérale autrichienne des pompiers, le 4 juin 2022, qui s'est tenue à St. Pölten .

e) I NTERSCHUTZ

Participation à l' événement INTERSCHUTZ à Hanovre du 20 au 22 juin 2022

f) Forum européen de la protection civile

Participation à la septième édition du Forum européen de la protection civile, organisé par la Commission européenne à Bruxelles les 28 et 29 juin 2022.